

Initiatives ministérielles

● (1145)

Les médias, qui ne cessent d'étendre leur influence un peu partout, font étalage de violence. On assiste à une véritable désensibilisation à ce phénomène. Notre tâche, qui est énorme, consiste non seulement à adopter des lois, mais également à créer le sentiment que nous devons adopter une approche très humaine à cet égard, qu'il s'agit non pas d'un événement qui se produit une fois l'an, mais bien d'une mentalité à créer. C'est une façon de vivre. C'est une façon de se comporter les uns envers les autres. C'est un état d'esprit qui doit présider à notre travail, en tant que législateurs.

Il y a peu de temps, j'ai été dans l'impossibilité d'assister à une grande conférence qui se tenait à Vancouver. Comme je tenais absolument à y exposer certaines de mes convictions à ce sujet, une de mes collègues de la région s'est offerte pour me remplacer. Voici certaines des déclarations qui ont été faites à cette occasion: «Nous devons ajouter nos voix au débat urgent sur les défis à relever pour les familles canadiennes. La violence n'est pas le fait d'une seule personne ni d'un seul sexe. C'est une question qui touche l'humanité toute entière et tous les peuples d'un pays.»

Je suis particulièrement heureuse de parler de cette vision de la famille canadienne sans violence. Je suis fière d'être membre d'une équipe qui ose rêver, qui a foi en notre capacité individuelle et collective. Nous avons très clairement décrit notre rêve dans le plan d'action intitulé *Pour la création d'emplois, Pour la relance économique*. Il est animé par la conviction que chacun de nous peut faire partie de la solution.

Je suis particulièrement fière de mes collègues, le ministre de la Justice, et de la secrétaire d'État responsable de la Situation de la femme. Il n'est pas facile de déterminer ce qui pourrait contribuer à libérer la société des éventuels criminels violents et de ceux qui penchent plutôt vers le mal que vers le bien. Il est très difficile d'élaborer à partir des constatations un programme d'action législatif qui soit accessible, équitable et de conception universelle.

Je songe notamment aux diverses tentatives du ministre en vue de modifier le Code criminel et de régler un certain nombre de questions très délicates et controversées, par exemple la loi sur le contrôle des armes à feu. La commande est énorme, et je suis très satisfaite du travail accompli jusqu'à maintenant.

Nous sommes déterminés à changer l'avenir et à recréer le Canada pour en faire un meilleur pays pour nous tous. Nous croyons pouvoir préparer un avenir meilleur à notre pays si nos enfants et nos familles sont plus forts. Les gens ont tendance à ne s'intéresser qu'à un seul aspect, ou à une seule question. La division ou le cloisonnement des enjeux facilite les choses, facilite l'administration des mesures, mais ce n'est pas réaliste.

Nous ne pouvons pas séparer un enfant de ses parents et dire qu'il n'en souffre pas. Nous ne pouvons pas dire que la femme, la famille, la grand-mère ou la communauté n'en souffrent pas quand une famille ou une communauté sont en proie à la violence. Ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. La violence est insidieuse. Ce qui ne tourne pas rond, ce qu'il y a de négatif dans une

situation influe grandement sur les gens qui la vivent, et il s'agit souvent de jeunes enfants en plein développement.

Nous avons des responsabilités. Nous partons du principe simple, mais inébranlable, que nous avons tous le droit de jouir d'un foyer sûr, de marcher dans des rues sûres et de vivre sans souffrir les affres de la violence. Personne ne mérite d'être victime de violence physique, sexuelle, affective ou financière, et personne n'a le droit de manipuler les autres en utilisant les menaces, la coercition, l'intimidation physique ou toute autre forme d'abus de pouvoir et d'autorité. Les enfants victimes de violence, de négligence, d'agression sexuelle, les femmes victimes d'agression et toutes les personnes victimes d'une forme ou d'une autre de violence, comme les personnes âgées et les personnes handicapées qui sont maltraitées, font tous l'objet de graves abus de pouvoir au sein de leur famille. Un tel abus des relations de confiance et de dépendance a des conséquences néfastes pour nous tous. Cela jette le discrédit sur nous, en tant qu'individus, et sur notre société. Ceux qui dépendent le plus de nous, ceux qui ont le moins de ressources et les plus grands besoins, ceux qui sont le moins capables de prendre soin d'eux-mêmes, notamment les personnes handicapées, les enfants, les personnes âgées, ne méritent pas d'être maltraités. Ils méritent seulement d'être traités avec bienveillance et générosité.

● (1150)

La violence et les souffrances personnelles, la dégradation du climat social et les dépenses publiques directes qui en résultent représentent des coûts incalculables. Les centaines de millions de dollars consacrés aux dépenses sociales n'arrivent pas à compenser les atteintes psychologiques et les vies brisées, dans certains cas de façon irrémédiable. La violence peut parfois engendrer un cycle qui se perpétue de génération en génération et l'élimination de ce cycle de violence et de ce silence coûte extrêmement cher. Il en coûte beaucoup plus en argent et en efforts pour réparer ces torts que si nous prenions des mesures proactives et préventives. Cette approche comporterait des avantages considérables.

La complexité de la violence familiale exige une approche coordonnée à long terme pour pouvoir en supprimer les causes profondes. Nous devons éliminer les conditions qui contribuent à la violence familiale et fournir aux jeunes un environnement sain qui leur permette d'échapper au cercle vicieux de la violence.

Nous ne pouvons prétendre vivre dans une société sans violence que lorsque chaque Canadien pourra vivre sans crainte. Pour y arriver, nous devons surtout lutter contre l'inégalité sociale et économique afin de réduire le risque de violence familiale. Ce n'est pas une excuse, c'est une condition. La violence demeure inexcusable, mais il peut y avoir des circonstances atténuantes. Certains facteurs échappent à la volonté, aux capacités émotives, financières et sociales des individus et peuvent les amener à commettre eux-mêmes des actes de violence.

Nous devons lutter contre la discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la capacité physique, la race et autres formes de discrimination et assurer à tous l'accès à des services adéquats, avant de pouvoir espérer faire du Canada une société sûre. Le gouvernement fédéral reconnaît la nécessité de traiter ces questions com-